

Cote du document: EB 2021/134/R.4
Point de l'ordre du jour: 4 a) i)
Date: 10 décembre 2021
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du Comité d'audit sur le programme de travail et les budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2022, et sur le budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2022 et le plan indicatif pour 2023-2024 du Bureau indépendant de l'évaluation

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Saheed Adegbite

Directeur
Bureau de la stratégie budgétaire
téléphone: +39 06 5459 2957
courriel: s.adebite@ifad.org

Christian Hackel

Spécialiste principal du budget
Bureau de la stratégie budgétaire
téléphone: +39 06 5459 2985
courriel: c.hackel@ifad.org

Indran Naidoo

Directeur
Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2274
courriel: i.naidoo@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra

Cheffe
Gouvernance institutionnelle
et relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent trente-quatrième session
Rome, 13-16 décembre 2021

Pour: **Examen**

Rapport du Comité d'audit sur le programme de travail et les budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2022, et sur le budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2022 et le plan indicatif pour 2023-2024 du Bureau indépendant de l'évaluation

1. Présentant ce point de l'ordre du jour, la direction a souligné que la version finale du projet de budget pour 2022 avait été établie à l'issue d'un important travail interne qui avait tenu compte des observations formulées par le Comité d'audit et le Conseil d'administration au sujet de l'aperçu général présenté en septembre. La direction a également rappelé que le FIDA continuait de rencontrer des difficultés en 2021 du fait de la pandémie de COVID-19. Certaines activités n'avaient pas encore repris complètement, ce qui avait motivé une proposition de report de crédits à titre exceptionnel à hauteur d'un pourcentage maximal de 5%. Il a aussi été indiqué qu'après avoir disposé d'un budget à croissance réelle nulle durant trois années consécutives, le Fonds présentait un budget assorti d'une croissance réelle de 4,75%, une hausse nécessaire pour produire plus de résultats et honorer les engagements pris au titre de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12).
2. La principale priorité de l'institution pour 2022 a également été exposée. La direction a signalé que le budget accordait une place centrale à la décentralisation aux côtés de l'optimisation des effectifs – à savoir, le développement global du capital humain – conformément aux recommandations formulées dans une étude de 2019 sur les ressources humaines. Grâce à ces efforts, le FIDA renforcerait la production de résultats porteurs de transformations et ferait en sorte de disposer des capacités requises pour proposer les services, les produits et les compétences spécialisées dont les États membres auraient besoin.
3. Les hausses de coûts en termes réels, imputables en particulier à la décentralisation 2.0 et aux besoins d'effectifs supplémentaires, ont été en grande partie absorbées par une réduction de 12,4% des coûts de consultants et de 8,9% des frais de voyage, faisant suite à un examen très rigoureux des demandes formulées par les différents départements. En ce qui concerne 2022, le taux de change utilisé dans le projet final de budget est de 0,835 EUR pour 1 USD (contre un taux de 0,885 EUR pour 1 USD utilisé dans l'aperçu général et pour le budget 2021). Le budget ordinaire net proposé pour 2022 s'élève à 169,4 millions d'USD, soit une hausse nominale de 6,25% par rapport au budget 2021 (159,4 millions d'USD), c'est-à-dire l'évolution figurant dans l'aperçu général.
4. Le budget d'investissement proposé pour 2022 s'élève à 6,5 millions d'USD, et couvre les dépenses d'équipement cycliques et de continuité des opérations ayant une vie économique de plus d'un an, ainsi que d'autres investissements liés à la priorité institutionnelle que constitue la décentralisation et à d'autres projets d'investissement importants. Le montant proposé est certes élevé au regard des montants passés, mais il est plus faible que le précédent budget approuvé et se situe dans la partie inférieure de la fourchette indiquée dans l'aperçu général.
5. Le Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) a présenté le budget-programme de travail axé sur les résultats d'IOE et les activités prévues pour 2022, lesquelles avaient été révisées depuis la présentation de l'aperçu. En 2022, IOE entreprendra: i) une évaluation infrarégionale des projets de finance rurale dans la région Afrique orientale et australe; ii) une nouvelle évaluation au niveau de l'institution consacrée à la gestion des connaissances au FIDA; iii) une évaluation au niveau de l'institution des progrès accomplis dans le cadre de la

réforme axée sur la décentralisation du FIDA; iv) l'évaluation des stratégies et des programmes de cinq pays; v) une synthèse d'évaluations sur le ciblage; vi) l'évaluation de la performance de cinq projets; vii) la validation de tous les rapports d'achèvement de projet; viii) le rapport annuel sur la fonction d'évaluation indépendante.

6. En outre, IOE achèvera l'évaluation thématique portant sur l'égalité femmes-hommes.
7. En 2022, IOE participera au renforcement de la capacité d'évaluation, à la fois au sein du FIDA avec le concours de la direction et à l'extérieur du Fonds en collaboration avec l'initiative mondiale pour l'évaluation en vue de développer la capacité d'évaluation des États membres.
8. Le budget proposé d'IOE pour 2022 s'élève à 5,84 millions d'USD, soit 30 000 USD de plus que le budget approuvé en 2021 qui se chiffrait à 5,81 millions d'USD. D'après les chiffres du programme de prêts et dons disponibles en septembre 2021, le budget d'IOE proposé pour 2022 est inférieur au plafond de 0,9% du montant dudit programme adopté par le Conseil d'administration pour le budget d'IOE.
9. Durant les délibérations consacrées au programme de travail et aux budgets du FIDA, le Comité d'audit a noté avec satisfaction les améliorations de qualité et les précisions supplémentaires apportées au document du budget 2022 à la suite de l'aperçu antérieur, pris note de la proposition d'augmenter, pour cet exercice, le taux maximal de report des crédits, fixé habituellement à 3%, et souligné la nécessité de ramener ce taux à 3% si le Conseil d'administration approuvait la proposition.
10. Le Comité d'audit s'est dit préoccupé par la forte hausse du montant du budget proposé par rapport à ce qui est observé dans d'autres institutions financières internationales et à un moment où de nombreux États Membres tablent sur une baisse de leur propre budget. Il s'est enquis des gains d'efficacité réalisés grâce à la collaboration avec les autres organismes ayant leur siège à Rome et à la réforme du système des Nations Unies pour le développement, et a indiqué que le FIDA proposait un ajustement lié à l'inflation qui n'était pas courant dans les budgets des institutions comparables.
11. Le Comité a également noté que la mise en œuvre de la décentralisation 2.0 semblait lente et que le processus devrait avancer progressivement. Cependant, il a été constaté que les coûts prévus, principalement concentrés en 2022, étaient élevés et qu'ils auraient une incidence sur les futures demandes budgétaires ainsi que sur la taille et la nature de l'institution. Il a ainsi été noté que le fait de connaître les coûts engagés dans le passé et le document stratégique sur la décentralisation 2.0 qui pourrait être examiné avec le Conseil d'administration permettraient de mieux évaluer les coûts à venir. S'agissant de la dotation en personnel, des augmentations relativement importantes des effectifs ont déjà été relevées depuis 2019. La question était de savoir quels seraient les effectifs du FIDA fin 2024, compte tenu de l'échelle de l'institution et des résultats qui peuvent être raisonnablement attendus.
12. Le Comité a indiqué qu'une seule option était proposée et qu'il n'avait pas encore été tenu compte dans le document de l'appel lancé par certains membres en faveur de la réduction du budget. Il a encouragé le FIDA à procéder à un exercice de hiérarchisation des priorités afin de déterminer les domaines où il pourrait réduire ou accroître ses activités. À cet égard, il a été noté que l'accent n'était pas assez mis dans le document sur les domaines importants que sont l'atténuation des changements climatiques et la gestion des programmes. Le Comité s'est enquis des hausses observées dans le Département de la stratégie et des savoirs ainsi que de la régularité de l'augmentation du budget étant donné que le programme de prêts

et donc semblait suivre une trajectoire plus plate durant FIDA12. Il a également demandé comment la direction comptait régler les problèmes persistants mis en exergue dans les audits (par exemple en ce qui concerne la passation des marchés).

13. Enfin, le Comité a fait savoir qu'il était nécessaire de connaître les résultats et les gains d'efficacité tangibles générés par les différentes réformes, déjà achevées ou bien en cours.
14. La direction a assuré au Comité que le report de crédits de 5% était proposé à titre exceptionnel et que le FIDA comptait fermement revenir au taux habituel de 3% en 2023. Il a aussi été confirmé que le Fonds utiliserait les crédits reportés uniquement pour financer des activités non récurrentes, et non des activités courantes, et que ces reports de crédit apportaient la souplesse nécessaire dans le contexte actuel. De surcroît, la direction a rappelé que des instruments similaires étaient utilisés dans d'autres institutions financières internationales et dans d'autres banques multilatérales de développement, ainsi qu'au sein d'administrations nationales.
15. La direction a également expliqué que, comme les opérations sont un aspect fondamental de la mission du FIDA, une grande attention était portée à l'octroi d'un financement adéquat à des départements axés sur les programmes comme le Département de la gestion des programmes et le Département de la stratégie et des savoirs, d'où la double priorité de couvrir tous les coûts liés aux analyses d'impact et à l'atténuation des changements climatiques et d'investir dans la coopération Sud-Sud et triangulaire.
16. S'agissant de l'augmentation du budget, la direction a souligné que le FIDA ne pouvait pas concrètement honorer ses engagements pris au titre de FIDA12 et doubler son impact d'ici à 2030 s'il continuait de disposer d'un budget à croissance réelle nulle. Le FIDA opérait une transformation majeure, en tant qu'institution de financement du développement, et il avait toujours été évident que des ressources supplémentaires seraient nécessaires. En outre, la direction a souligné que la décentralisation et la planification dynamique des effectifs constituaient les principaux facteurs de hausse des coûts dans le projet de budget pour 2022.
17. En ce qui concerne la décentralisation 2.0, la direction a expliqué que des progrès avaient été partiellement accomplis et que certaines décisions avaient dû être reportées en raison de la longueur des négociations avec d'éventuels pays hôtes sur la mise à disposition à titre gracieux, lorsque cela était possible, de locaux destinés aux bureaux régionaux du FIDA. Il a également été noté que la direction soumettrait un document distinct sur cette question lors de la session de décembre du Conseil d'administration.
18. La direction a précisé que les réformes institutionnelles avaient déjà permis d'améliorer l'efficacité de certains systèmes, procédures et outils administratifs. De plus, un grand nombre de réformes étaient toujours en cours et il faudrait un certain temps pour que ces dernières déploient pleinement leurs effets et génèrent des avantages. La gestion améliorée de l'efficacité et des ressources (répartition intelligente du budget) portait sur cet enjeu et était abordée dans un point de l'ordre du jour distinct lors de la présente réunion du Comité.
19. Comme dans le cas de la décentralisation 2.0, la direction a indiqué qu'un document sur la gestion améliorée de l'efficacité et des ressources (répartition intelligente du budget) et un document sur le Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies, contenant des informations actualisées sur ces initiatives, seraient soumis au Conseil d'administration lors de sa session de décembre.

20. À l'issue des débats, le programme de travail et les budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2022, ainsi que le budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2022 et le plan indicatif pour 2023-2024 d'IOE ont été considérés comme examinés. Il a été convenu que le document serait soumis au Conseil d'administration lors de sa session de décembre 2021.